

## SuperSonic Imagine annonce ses résultats 2016 et présente sa stratégie de financement

- Amélioration notable du résultat opérationnel (-10,3M€)
- Croissance annuelle portée par la Chine (+25%) et la France (+21%)
  - Amélioration du taux de marge brute sur chiffre d'affaires à 43,2%
- Obtention d'un « Venture loan » et principe d'une augmentation de capital

**Aix-en-Provence, le 14 mars 2017** - 21h00 - SuperSonic Imagine (Euronext : SSI, FR0010526814, éligible PEA-PME), société spécialisée dans l'imagerie médicale par ultrasons (échographie), annonce aujourd'hui ses résultats annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 et arrêtés par le directoire qui s'est tenu le 13 mars 2017.

Michèle Lesieur, Présidente du Directoire de SuperSonic Imagine, commente : « *La croissance enregistrée en 2016 combinée à notre maîtrise rigoureuse des charges opérationnelles ainsi que l'amélioration de nos marges, nous ont permis de générer un résultat opérationnel en forte amélioration. Nos équipes ont réalisé un travail important pour mettre en œuvre notre nouvelle stratégie axée sur les indications à fort potentiel et obtenir les premiers résultats escomptés. Le financement que nous annonçons ce jour, concomitamment à l'amélioration de nos performances, doit nous offrir des moyens financiers supplémentaires visant à renforcer notre capacité d'exécution commerciale et notre R&D. Nous avons amorcé en 2016 un recentrage et entendons désormais poursuivre cette dynamique pour parvenir aux objectifs que nous avons fixés lors de l'introduction en bourse, et notamment l'atteinte du point mort en matière d'EBITDA pour l'exercice 2019.* »

En milliers d'euros	2016	2015*	Variation (%)
Chiffre d'affaires	22 217	20 064	+10,7%
Autres revenus	1 023	1 655	-38,2%
<b>Revenus totaux</b>	<b>23 240</b>	<b>21 719</b>	<b>+7,0%</b>
Coûts des ventes	-12 628	-11 495	
<b>Marge brute</b>	<b>10 611</b>	<b>10 224</b>	<b>+3,8%</b>
<i>Marge brute sur chiffre d'affaires<sup>1</sup></i>	<i>9 588</i>	<i>8 569</i>	<i>+11,9%</i>
<i>Taux de marge brute sur chiffre d'affaires (%)<sup>2</sup></i>	<b>43,2%</b>	<b>42,7%</b>	<b>+0,5 pt</b>
Charges opérationnelles	-20 883	-21 864	
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>-10 272</b>	<b>-11 640</b>	-
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>-10 272</b>	<b>-12 540</b>	-
Résultat financier	-221	-71	-
<b>Résultat net</b>	<b>-10 555</b>	<b>-12 758</b>	-

<sup>1</sup> Marge brute sur chiffre d'affaires = chiffre d'affaires – coûts des ventes

<sup>2</sup> Taux de marge brute sur chiffre d'affaires = marge brute sur chiffre d'affaires / chiffre d'affaires

\* Des reclassements de présentation ont été apportés au compte de résultat. Ainsi, le compte de résultat présenté ci-dessus au 31 décembre 2015 est différent de celui publié au 31 décembre 2015.

Comme indiqué lors de la publication du communiqué de chiffre d'affaires en janvier dernier, SuperSonic Imagine a réalisé une croissance de +11% en 2016, première concrétisation du recentrage stratégique défini fin 2015, autour des indications cliniques à plus fort potentiel (foie et sein). La société a par ailleurs progressé chaque trimestre sur son activité Services.

En prenant en compte les autres revenus, constitués essentiellement de produits d'accès à la technologie du groupe, non récurrents par nature, les revenus totaux de SuperSonic Imagine pour l'exercice 2016 s'élèvent à 23,2 millions d'euros, soit une croissance de +7% par rapport au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016, SuperSonic Imagine disposait d'une base installée de plus de 1 600 systèmes Aixplorer répartis à travers le monde, soit une progression supérieure à 20% par rapport au 31 décembre 2015. Cette base installée se répartit comme suit : 47% en EMEA, 29% en Asie et 24% aux Amériques.

### **Amélioration notable du résultat opérationnel**

**Le taux de marge brute sur chiffre d'affaires** s'apprécie de 0,5 point à 43,2% en 2016, contre 42,7% en 2015. Cette amélioration s'explique par une augmentation de 1,0% du taux de marge brute sur la vente de systèmes, grâce à une amélioration des coûts de revient des produits qui compense une légère érosion des prix.

Au 31 décembre 2016, le résultat opérationnel courant présentait une perte de 10,3 millions d'euros (vs. -11,6 millions d'euros en 2015), en amélioration de 1,3 million d'euros, grâce à des efforts importants sur la réduction des charges opérationnelles. Pour la première fois depuis l'introduction en bourse, elles ont diminué pour atteindre 20,9 millions d'euros en 2016 contre 21,9 millions en 2015. Le ratio de perte opérationnelle sur chiffre d'affaires s'améliore ainsi nettement à 46,2% (vs. 62,5% en 2015).

La Société maintient ses efforts en Recherche et Développement avec 9,1 millions d'euros investis en 2016, soit 40,8% du chiffre d'affaires (vs. 9,2 millions d'euros en 2015, soit 45,9% du chiffre d'affaires 2015).

La Société a amélioré son efficacité en ventes et marketing. La part de ces dernières sur le chiffre d'affaires est passée de 61,0% en 2015 à 54,0% en 2016, avec des charges s'élevant respectivement à 12,0 millions d'euros en 2016 et 12,2 millions d'euros en 2015.

La part des frais généraux et administratifs sur chiffre d'affaires baisse significativement à 24,5% en 2016 vs. 29,5% en 2015, soit 5,4 millions d'euros en 2016 vs. 5,9 millions d'euros en 2015.

Après prise en compte des éléments opérationnels non courant et du résultat financier, SuperSonic Imagine affiche sur l'exercice un Résultat Opérationnel de -10,3 millions d'euros (vs. -12,5 millions d'euros en 2015) et un Résultat Net de -10,6 millions d'euros (vs. -12,8 millions d'euros en 2015), soit une amélioration de +2,2 millions d'euros.

L'EBITDA<sup>3</sup> s'améliore de 2,5 millions d'euros pour une perte s'élevant à 7,8 millions d'euros en 2016 contre une perte de 10,3 millions d'euros en 2015.

---

<sup>3</sup> L'EBITDA 2016 correspond au résultat net, soit - 10,555 millions d'euros, duquel sont déduits le résultat financier de - 221 milliers d'euros, les charges d'impôts de - 441 milliers d'euros, les amortissements et provisions de - 2,088 millions d'euros (-2,598 millions d'euros d'amortissements diminués de 510 milliers d'euros d'amortissements capitalisés). L'EBITDA 2016 totalise ainsi - 7,805 millions d'euros.

L'EBITDA 2015 correspond au résultat net, soit - 12,758 millions d'euros, duquel sont déduits le résultat financier de -71 milliers d'euros, les charges d'impôts de - 731 milliers d'euros, les amortissements et provisions de -1,649 millions d'euros (-2,118 millions d'euros d'amortissements diminués de 469 milliers d'euros d'amortissements capitalisés). L'EBITDA 2015 totalise ainsi -10,307 millions d'euros.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2016 s'élève à 11,3 millions d'euros (vs. 29,5 millions d'euros au 31 décembre 2015), soit une consommation nette de trésorerie de 18,2 millions d'euros se décomposant de la manière suivante :

- 9,0 millions d'euros de consommation de trésorerie liée aux activités opérationnelles en 2016 (vs. 10,7 millions d'euros en 2015), soit une amélioration de 1,7 million d'euros ;
- 5,1 millions d'euros de consommation de trésorerie liée aux activités d'investissements en 2016 (vs. 4,0 millions d'euros en 2015), sous l'effet de la hausse des dépenses pour la prochaine génération de produits ;
- 3,8 millions d'euros de consommation de trésorerie liés à des fluctuations de fin d'année des activités de financement court terme ;
- 0,3 million d'euros au titre de la variation de change sur la trésorerie.

L'effectif de SuperSonic Imagine s'élevait à 161 collaborateurs au 31 décembre 2016, contre 164 au 31 décembre 2015.

### Mise à disposition de moyens financiers supplémentaires

Afin d'accélérer sa stratégie de croissance, SuperSonic Imagine a décidé de se doter de moyens financiers supplémentaires, via l'obtention ce jour d'un « Venture Loan » et l'annonce d'un projet d'augmentation de capital.

#### Concernant l'emprunt formalisé auprès de Kreos Capital V (UK) Limited (« Kreos »)

L'emprunt souscrit auprès de Kreos, d'un montant total de 12 millions d'euros, se compose de deux tranches d'obligations de bons de souscriptions d'actions (« **OBSA** ») de 6 millions d'euros et permettra de financer le développement commercial de SuperSonic Imagine et le remboursement de certaines dettes existantes.

La première tranche a été souscrite à l'issue de la réunion du directoire du 13 mars 2017.

Les termes et conditions de l'emprunt sont les suivants :

- l'emprunt est souscrit pour une période de 42 mois au taux d'intérêt annuel de 10,75% ;
- des nantissements classiques sont consentis par SuperSonic Imagine ;
- la première tranche de 6.000.000 d'OBSA est émise avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice de Kreos dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation de compétence donnée au directoire au terme de la résolution n°14 de l'assemblée générale mixte du 24 juin 2016 ;
- la seconde tranche de 6.000.000 d'OBSA sera émise au plus tard le 31 décembre 2017 à la demande du directoire et sous réserve notamment de l'autorisation du conseil de surveillance et de la réalisation du projet d'augmentation de capital visé ci-après ;
- chaque BSA permettra à son titulaire de souscrire à un nombre d'actions calculé selon la formule suivante (la "**Parité d'Exercice**") :

$$R = [ ( 1,320,000 / P ) * \{ 0.5 + [ 0.5 * ( N_{OBSA} / 12,000,000 ) \} ] / N_{OBSA}$$

où:

R: désigne la Parité d'Exercice

P: désigne la moyenne pondérée par les volumes des cours des actions de la Société sur la marché NYSE Euronext de Paris pendant la période de quatre-vingt-dix jours précédant la date de réalisation de l'émission des OBSA, et

NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE ET AU JAPON

N<sub>OBSA</sub>: désigne le nombre d'OBSA effectivement souscrites par ledit titulaire à la date d'exercice des BSA.

En conséquence, chaque titulaire de BSA pourra souscrire un nombre d'actions ("N") égal au résultat de la formule suivante:

$$N = R * N_{BSA}$$

Où :

R: désigne la Parité d'Exercice, et

N<sub>BSA</sub>: désigne le nombre de BSA détenu par le titulaire de BSA concerné.

La dilution maximale des BSA au titre de la première tranche de l'emprunt représente 473.684 actions pour un montant total maximum de 989.999,56 euros.

Un actionnaire qui détiendrait 1% du capital social avant l'émission viendrait à détenir environ 0,96% du capital social suite à l'exercice de l'intégralité des BSA attachés aux deux tranches sur la base d'un prix « P » de 2,09 euros.

- Un représentant de Kreos aura la faculté de participer au conseil de surveillance de SuperSonic Imagine en qualité de censeur.

### **Concernant le projet d'augmentation de capital**

SuperSonic Imagine envisage par ailleurs de procéder, au cours du premier semestre 2017, à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant compris entre 7 et 10 millions d'euros (prime d'émission incluse), sous réserve des conditions de marché et de l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus correspondant. Cette émission devrait bénéficier du soutien de Bpifrance et d'Edmond de Rothschild Investment Partners, actionnaires historiques de la Société, qui ont exprimé le souhait d'y participer pour au moins la moitié afin d'en faciliter la réalisation. SuperSonic Imagine convoquera prochainement une assemblée générale afin de permettre le lancement de cette opération.

Elisabeth Winter, Directeur Administratif et Financier de SuperSonic Imagine, déclare : « *Au-delà des résultats 2016 satisfaisants, la société renforce ses moyens financiers grâce au nouvel emprunt avec Kreos Capital et à son projet d'augmentation de capital soutenu par ses actionnaires historiques. Ces financements complémentaires vont permettre de poursuivre les investissements nécessaires tant en Recherche et Développement qu'au plan commercial. Ils s'accompagnent de la mise en place de financements court terme afin d'optimiser le financement du besoin en fonds de roulement et, ainsi, assurer la croissance de la société.* »

**Prochain communiqué de presse** : chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> trimestre 2017, le 20 avril 2017

#### **À propos de SuperSonic Imagine**

Fondée en 2005 et basée à Aix-en-Provence (France), SuperSonic Imagine est une entreprise spécialisée dans le secteur de l'imagerie médicale. La société conçoit, développe et commercialise une plateforme échographique révolutionnaire, Aixplorer®, qui exploite une technologie UltraFast™ à une cadence d'acquisition environ 200 fois plus rapide que les échographes conventionnels. Outre la qualité exceptionnelle des images ainsi obtenues, cette technologie unique a donné naissance à plusieurs innovations qui ont changé le paradigme de l'imagerie échographique : l'Élastographie ShearWave™ (SWE™), la technologie Doppler UltraFast™, Angio PL.U.S - PLanewave UltraSensitive™ Imaging et, plus récemment, TriVu. L'Élastographie ShearWave permet aux médecins de visualiser et analyser en temps réel la dureté des tissus, grâce à une procédure fiable, reproductible, et non invasive. Un paramètre important pour diagnostiquer des lésions potentiellement malignes ou autres tissus malades. À ce jour, plus de 300 publications ont démontré l'intérêt de SWE pour la prise en charge des patients dans un large éventail de maladies. Le Doppler UltraFast combine l'imagerie des flux en couleur et le Doppler pulsé en un seul examen simple, fournissant aux médecins les résultats des deux opérations simultanément pour plus d'efficacité. La dernière innovation, Angio PL.U.S, offre un niveau supérieur d'imagerie microvasculaire grâce à l'amélioration significative de la sensibilité couleur et de la résolution spatiale tout en conservant une qualité d'image 2D exceptionnelle. SuperSonic Imagine dispose des autorisations réglementaires nécessaires pour une commercialisation d'Aixplorer® sur les principaux marchés. SuperSonic Imagine est une société cotée sur Euronext depuis avril 2014 (symbole : SSI).

## Information Importante

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou de souscription ou une quelconque sollicitation d'achat des actions et autres instruments financiers de SuperSonic Imagine dans un quelconque pays. Toute offre de valeurs mobilières de SuperSonic Imagine ne pourra être effectuée en France qu'au moyen d'un prospectus préalablement visé par l'Autorité des marchés financiers et qui contient des informations détaillées sur SuperSonic Imagine.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales ou réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer. SuperSonic Imagine n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions. En particulier, des actions et valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « US Securities Act »), étant précisé que les actions SuperSonic Imagine ne seront pas enregistrées au titre du US Securities Act et que SuperSonic Imagine n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de ses actions aux Etats-Unis.

## Déclarations prospectives - SuperSonic Imagine

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de SuperSonic Imagine estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de SuperSonic Imagine qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux décisions des autorités réglementaires de délivrance ou non, et à quelle date, des autorisations d'exploitation et des permis de construire, ainsi qu'aux politiques de soutien aux énergies renouvelables et d'autres facteurs qui peuvent affecter la capacité de production ou la rentabilité des sites de production de SuperSonic Imagine ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par SuperSonic Imagine auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de référence 2015 de SuperSonic Imagine qui a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2016 sous le numéro R.16-038. SuperSonic Imagine ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

## Contacts

**SuperSonic Imagine**  
Marketing & Communication  
Emmanuelle Vella  
[emmanuelle.vella@supersonicimagine.com](mailto:emmanuelle.vella@supersonicimagine.com)  
T : 04 86 79 03 27

**NewCap**  
Relations investisseurs – EU  
Pierre Laurent / Florent Alba  
[supersonicimagine@newcap.fr](mailto:supersonicimagine@newcap.fr)  
T : 01 44 71 98 55